

**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL  
(Secteur Saône Vosgienne)**

**BORDEREAU RECEPATULATIF DES PIECES**

<u>Pièce n°0</u>	0. Arrêté d'ouverture d'une enquête publique portant sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) ( <u>Secteur Saône Vosgienne</u> ) de la Communauté de Communes Les Vosges Côte Sud Ouest et l'abrogation des cartes communales de Ligneville et Nonville
<b>PROJET DE PLUI ARRETE PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 22 MAI 2018</b>	
<u>Pièce n°1</u> : Rapport de présentation (RP)	1.1 Rapport de présentation (RP) TOME 1 1.2 Rapport de présentation (RP) TOME 2
<u>Pièce n°2</u> : Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)	2. Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
<u>Pièce n°3</u> : Règlement graphique	33.1 Ameuvelle 3.2 Ameuvelle 3.3 Bleurville 3.4 Bleurville 3.5 Bleurville 3.6 Châtillon sur Saône 3.7 Châtillon sur Saône 3.8 Claudon 3.9 Claudon 3.10 Claudon 3.11 Claudon 3.12 Dombrot les Sec 3.13 Dombrot le Sec 3.14 Fignevelle 3.15 Fignevelle 3.16 Gignéville 3.17 Gignéville 3.18 Godoncourt 3.19 Godoncourt 3.20 Grignoncourt 3.21 Grignoncourt 3.22 Les Thons 3.23 Les Thons 3.24 Lignéville 3.25 Lignéville 3.26 Lironcourt 3.27 Lironcourt 3.28 Martinvelle

	3.29 Martinvelle 3.30 Monthureux sur Saône 3.31 Monthureux sur Saône 3.32 Monthureux sur Saône 3.33 Nonville 3.34 Nonville 3.35 Regnevelle 3.36 Regnevelle 3.37 Saint Julien 3.38 Saint Julien 3.39 Tignécourt 3.40 Tignécourt 3.41 Viviers le gras 3.42 Viviers le gras
<u>Pièce n°4 :</u>	Règlement écrit
<u>Pièce n°5 :</u> Annexes	5.1 Servitudes d'utilité publiques 5.2 Annexes sanitaires 5.3 Plan de Prévention des risques d'inondation 5.4 Eléments remarquables du paysage 5.5 Emplacements réservés.
<u>Pièce n°6 :</u> Opérations d'Aménagement Programmées (OAP)	6.1 Opérations d'Aménagement Programmées (OAP) – document écrit 6.2 Châtillon habitat 6.3 Dombrot activités 6.4 Dombrot habitat 6.5 Monthureux habitat 1 6.6 Monthureux habitat 2
<b>DELIBERATIONS</b>	
<u>Pièces n°7 :</u> Délibération d'arrêt du projet de PLUi	7. Délibération d'arrêt du projet de PLUi
<u>Pièce n°8 :</u> Délibération du bilan de la concertation	8.1 Délibération du bilan de la concertation 8.2 Bilan de la concertation 8.3 Annexe du bilan de la concertation
<b>LES AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES</b>	
<u>Pièce n°9 :</u>	9.1 Avis de l'Etat 9.2 Avis de la chambre d'agriculture 9.3 Avis du CNPF 9.4 Avis de l'ARS

	9.5 Avis de l'INAO 9.6 Avis de la Direction régionale des affaires culturelles Grand Est
<b>AUTRES AVIS</b>	
<u>Pièce n°10</u> :	10. Avis de la CDPENAF
<u>Pièce n°11</u> :	11. Avis de la MRAE
<u>Pièce n°12</u> :	12. Réponse du Maître d'ouvrage à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale
<b>LES OBSERVATIONS DES COMMUNES</b>	
<u>Pièce n°13</u> : Observation des communes	13.1 Courrier de la commune de NONVILLE du 10/07/2018 13.2 Courrier de la commune de LES-THONS du 16/07/2018 13.3 Mail de Monsieur le Maire de GRANDRUPT DE BAINS du 18/07/2018 13.4 Délibération de la commune de SANS-VALLOIS du 24/07/2018 13.5 Mail de Monsieur le Maire de BLEURVILLE du 25/07/2018 13.6 Délibération de la commune de DARNEY du 26/07/2018 13.7 Mail de Monsieur le Maire de REGNEVELLE du 27/07/2018 13.8 Mail de Monsieur le Maire de SAINT-BASLEMONT du 06/08/2018 13.9 Délibération de la commune de ROZIERES SUR MOUZON du 10/08/2018 13.10 Courrier de la commune de LIGNEVILLE du 25/08/2018 13.11 Mail de Monsieur le Maire de PROVENCHERES LES DARNEY du 27/08/2018 13.12 Délibération de la commune de Châtillon-sur-Saône du 06/09/2018 13.13 Délibération de la commune d'HENNEZEL du 07/09/2018
<b>AVIS D'ENQUETE</b>	
<u>Pièce n°14</u> :	14. Avis d'ouverture de l'enquête publique
<b>ABORGATION DES CARTES COMMUNALES</b>	
<u>Pièce n°15</u> :	15. Note sur l'abrogation des cartes communales